

Lettre ouverte à mes collègues de la « haute » FPT



Denis Courtois,
directeur général des services
de la communauté de communes Val d'Amboise
(Indre-et-Loire)

B. VEYSSET

Il y a encore quelques années, on pouvait voir cohabiter au sein des instances dirigeantes des « grandes » collectivités (par leur nombre d'habitants, pas forcément par la difficulté des problèmes à gérer) des hommes et des femmes issus d'horizons et de parcours professionnels différents. Nous sommes aujourd'hui de plus en plus souvent confrontés à la monochromie. L'absence de possibilité de promotion des catégories A de la « basse » fonction publique vers des emplois « dirigeants » de collectivités importantes a permis au fossé, naissant il y a quelques années, de devenir un gouffre. Ce mouvement offre un mimétisme avec l'Etat qui doit réjouir un certain nombre d'entre nous.

Il ne s'agit pas de remettre en cause la qualité de celles et ceux qui ont travaillé et réussi leurs concours. Mais de mettre en relief celles et ceux qui, par leur emploi fonctionnel et les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs « petites » collectivités n'ont ni le temps, ni les moyens de préparer un concours et ne pourront jamais accéder à un niveau de responsabilité où ils et elles auraient sans doute pu apporter une expérience appréciable.

Les grandes administrations territoriales sont désormais composées, en majorité, de fonctionnaires n'ayant jamais travaillé dans des collectivités de petite taille (moins de 20 000 habitants) et, parce qu'ils méconnaissent les réalités de terrain, sont peu conscients des problèmes quotidiens de management et de relations avec les usagers.

Nous pouvons déjà constater les premiers effets de cette « évolution démographique ». Les rapports que les petites collectivités entretiennent avec les grandes (régions, par exemple) rappellent aux plus anciens ceux qu'elles cultivaient avec les services de l'Etat avant la décentralisation. Pointillisme, invention de règles administratives surabondantes, mépris des considérations locales ou délais d'instruction de plus en plus longs commencent à en désespérer certains et nous font réfléchir. Peut-on encore affirmer que la décentralisation permet une action publique plus efficace et plus rapide, car plus proche des citoyens ? Dès son accès à la « haute » fonction publique, cette élite, nouvelle forme de noblesse, bénéficie d'un traitement de faveur : formation professionnelle prise en charge, attention marquée

des médias professionnels, de ses pairs et des cabinets de recrutement, qui trouvent là un peu de chair fraîche à offrir à leurs clients.

On a beaucoup craint pour leur école, l'Inet. Peur qu'elle ne fusionne avec l'ENA et que l'on ne mette ainsi en cause la spécificité, présumée désormais, de la FPT. Certains d'entre nous (appartenant pourtant au tiers-Etat) se sont mobilisés pour défendre son existence et son authenticité. Aujourd'hui, si j'étais le directeur général anonyme d'une ville de 20 000 à 40 000 habitants, je ne pourrais accéder à la plupart des formations qu'elle dispense. Le mode de sélection, les contingences financières et l'éloignement rendent impossible tout espoir de candidature. Et la volonté d'y remédier n'est pas là... à moins que cette forme de sélection n'arrange ceux qui en profitent.

Si vous ne souhaitez pas, chers collègues, que l'on vous considère comme faisant partie de la « haute », il serait bon que vous vous préoccupiez un peu de ces petits qui vous interpellent

Les rapports que les petites collectivités entretiennent avec les grandes rappellent aux anciens ceux qu'elles cultivaient avec l'Etat avant la décentralisation.

ici-bas. Il faudrait que notre expérience et notre parcours professionnel nous permettent d'accéder à des postes de dirigeants dans des conditions d'accès équitables et

gérées au niveau national par des jurys reconnus. Le concours (fabriqué par ceux qui y ont réussi ou ceux qui y préparent) ne devrait plus être la voie d'accès unique à des responsabilités.

Il vous appartient de faire le premier pas. Si vous êtes convaincus que la décentralisation et ses serveurs, les fonctionnaires de la FPT, ne doivent pas reproduire le modèle de l'Etat, qui semble expirer faute de moyens, il est de votre responsabilité de grands dirigeants d'avancer des propositions, de vous organiser pour les faire valoir ensemble, quels que soient vos grades et vos fonctions, et de travailler ouvertement avec des plus petits pour avancer de concert.

La construction de la FPT est à un tournant. Si nous ne faisons rien dans les années à venir, tous ceux qui craignaient que la décentralisation n'aboutisse à une certaine forme de féodalité auront raison. Le paradoxe étant que le phénomène ne viendra pas des élus, qui sont remis en cause tous les six ans, mais d'une sorte d'élite qui prend exemple sur son grand frère, l'Etat, pour transposer tous les mimétismes, les méthodes et les règlements qui lui assurent depuis des siècles une domination sans partage.